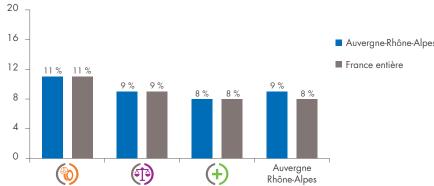


Région Auvergne-Rhône-Alpes CHÔMAGE ANNUEL

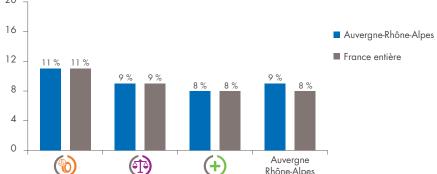
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

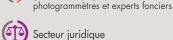
Taux de chômage annuel par secteur professionnel





Les trois secteurs affichent des taux de chômage similaires à leur taux national.





Études d'administrateurs et mandataires

judiciaires

Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes,

Secteur cadre de vie-technique

Entreprises d'architecture Entreprises d'économistes de la construction

Entreprises d'experts en automobile

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice

Cabinets d'avocats

Secteur santé Cabinets dentaires

> Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.

^{1.} Taux de chômage global annuel de branche = Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année Nombre total de salariés



TAUX DE CHÔMAGE

Toutes les branches connaissent des taux de chômages identiques ou proches de leurs moyennes nationales.

Taux de chômage annuel par branche professionnelle

Branches professionnelles	Auvergne-Rhône-Alpes	France
	11 %	11 %
(A)	13 %	13 %
(8)	NS*	7 %
(4)	NS*	8 %
	7 %	6 %
্ ট্র	9 %	9 %
(m)	NS*	7 %
(3)	9 %	9 %
(b)	NS*	8 %
(3)	9 %	9 %
(+)	8 %	8 %
⊗	11 %	10 %
(4)	6 %	6 %
(3)	7 %	8 %
(3)	9 %	7 %
(9 %	9 %
Auvergne-Rhône-Alpes	9 %	8 %

^{*} NS: Non significatif



11 % des salariés du secteur cadre de vie-technique de la région ont connu une période de chômage indemnisé en 2013, soit un taux identique à la moyenne nationale.

